



<http://epl.aubenas.educagri.fr>



<http://astier.elycee.rhonealpes.fr>



<http://marcel-gimond.elycee.rhonealpes.fr>

Les 3 lycées publics d'Aubenas présentent L'Union des Sections Sportives Scolaires Albenassiennes – U3SA

2 Sections d'Excellence Sportive
(niveaux régional et national)
Kayak et Rugby

2 Sections Sportives Scolaires
(niveau régional)
Football et Cyclisme

Dossier de présentation et de candidature

Principe

La section sportive globalisée permet aux élèves entrant dans un lycée public albenassien de son choix et en fonction de son projet d'orientation, de concilier leurs études avec une pratique approfondie de la discipline sportive de leur choix.

Il offre ainsi aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, une pratique plus soutenue dans une discipline sportive tout en suivant une scolarité normale. Il permet d'atteindre un bon niveau de pratique, voire un très bon niveau de pratique suivant le niveau d'engagement de l'élève et des structures partenariales existantes.

Ce complément de pratique sportive doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Objectifs du dispositif

Choisir et réussir son parcours scolaire au lycée
Progresser dans sa pratique sportive
Bénéficier d'un suivi scolaire individualisé
Élargir son champ d'activités sportives et ses compétences

Fonctionnement

- Pratique hebdomadaire des sections sportives grâce à un alignement des emplois du temps des trois lycées sur le créneau 15h-18h du jeudi. Pour les élèves en section excellence des horaires supplémentaires existent du lundi au vendredi suivant les lycées et les partenaires.
 - Les élèves sont incités à participer aux activités de l'Association Sportive (AS) et à représenter leur établissement dans les compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les résultats scolaires priment sur le sport. En cas d'investissement insuffisant dans sa scolarité, l'accès de l'élève aux pratiques sportives pourra être limité voire suspendu.

Filières scolaires accessibles

Lycée O.de Serres : toutes les classes de seconde générale, technologique et professionnelle.

Lycée Astier : toutes les classes de LGT sauf ST2A et enseignements facultatifs EURO, BIA et RAID
-Filière professionnelle MAV-MELEC (Métiers de l'Electricité- Menuiserie Aluminium Verre)
-CAP MAV, SM et Ebénisterie

Lycée Gimond : toutes les classes de seconde générale, technologique et professionnelle.

Encadrement

L'enseignant d'EPS référent coordonne la discipline, s'occupe du suivi des élèves (séances sportives, résultats scolaires, absences, comportement, suivi médical...) et évalue l'élève dans l'activité (pas de note dans le bulletin scolaire).

Le cadre fédéral et/ou l'enseignant d'EPS référent encadre (ent) les séances de pratique, participe(nt) au suivi des élèves et élabore(nt) la programmation annuelle.

Transports

La société Tout'enbus met à disposition une navette, le jeudi, pour assurer le transport aller-retour des élèves des lycées aux terrains de sport (Stade Ripotier) pour le football et le rugby uniquement. Le financement de ce service est pris en charge par les lycées.

Dossier de candidature à retirer dans les collèges à partir du 01 mars 2022 ou à télécharger sur les sites des lycées.

Attention : un élève ne peut candidater que pour une seule activité.

La fiche de candidature et les pièces à fournir seront à renvoyer au coordonnateur de la discipline sportive concernée avant le **lundi 4 avril 2022 (sauf Rugby le 20 mars 2022)** à l'adresse du lycée (cachet de la Poste faisant foi) au nom du professeur d'EPS référent ou à son adresse mail directement.

Canoe Kayak : M.Rivier, francois.rivier@ac-grenoble.fr
Lycée Polyvalent Astier Quartier Roqua BP 60145 07205 Aubenas cedex

Cyclisme : Mme Prat, sylvie.prat@educagri.fr
Lycée Agricole Olivier de Serres: Sylvie PRAT EPS/Coordonnatrice section sportive cyclisme
Quartier Saint-Martin BP 150 Aubenas 07200 contact: 04 75 35 17 55

Football : M. Kraiem, imad.kraiem@ac-grenoble.fr
Lycée Polyvalent Gimond Boulevard de l'Europe 07200 Aubenas

Rugby : M.Rivier, francois.rivier@ac-grenoble.fr
Lycée Polyvalent Astier Quartier Roqua BP 60145 07205 Aubenas cedex

Pièces à fournir – Obligatoire

La photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et palmarès sportifs des 2 dernières années, un courrier de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l'élève

Les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).

- une lettre de motivation de l'élève avec son projet sportif et scolaire.

- un avis du professeur d'EPS de 3^{ème}.

- une photo d'identité.

- Une attestation d'assurance civile ou scolaire

Tests d'admission : Ils auront lieu si la situation sanitaire le permet. Les candidats recevront une convocation 8 jours avant. S'il n'est pas possible de faire les tests, un entretien sera proposé.

Ils devront être en possession d'une attestation d'assurance civile ou scolaire pour passer les tests.

- Des tests d'évaluation et de sélection du niveau sportif (observations des élèves en situations d'activités, maîtrise technique, qualités morales et physiques) seront effectués pour tous les élèves de 3^{ème} désireux d'intégrer la section sportive scolaire.

- Un entretien individuel permettra de définir les motivations des élèves et l'analyse du parcours scolaire.

Cyclisme : après étude des dossiers de candidature, un test physique cycliste ainsi qu'un entretien individuel seront éventuellement proposés par l'enseignante référente. Les candidats recevront une convocation si nécessaire.

Football : **jeudi 14 avril 2022 de 13h à 17h au stade Ripotier à Aubenas**

Canoé Kayak : après étude des dossiers de candidature, un entretien individuel sera éventuellement proposé par l'enseignant référent. Les candidats recevront une convocation si nécessaire.

Rugby : **jeudi 7 avril 2022 de 9h30 à 17h au stade Dugradus à Aubenas**

(Copie de la licence obligatoire pour les licenciés, ou, certificat médical de non contre-indication pour les non licenciés).

Commission d'admission : Fin mai 2022. Un entretien sur le projet scolaire avec l'élève et la famille pourra être demandé.

L'étude du dossier scolaire, des résultats des tests et des entretiens permettront à la commission de prononcer les admissions.

Les résultats d'admissions seront communiqués à chaque candidat après l'examen en commission.

Partenaires associés au projet

- Mairie d'Aubenas
- Tout'endus, Communauté des Communes du Bassin d'Aubenas
- Comité Rhône-Alpes de cyclisme
- Comité Ardèche de cyclisme
- Comité départemental de canoé kayak de l'Ardèche
- Comité départemental de rugby de l'Ardèche
- ASSAF (Avenir Sportif Sud Ardèche Football)
- Les Ovalines
- RCAV (Rugby Club Aubenas Vals)
- UCA (Union Cycliste Albenassienne)
- Conseil départemental de l'Ardèche



Fiche de candidature section sportive scolaire globalisée d'Aubenas

Année scolaire 2022- 2023

Discipline demandée: Canoé Kayak - Cyclisme - Football - Rugby (entourer votre demande)

L'élève :

NOM :Prénom :Né(e) le :

Adresse mail :

Tél port :

Les responsables légaux:

Responsable légal 1 : Nom..... Prénom :

Adresse mail :Tél port :

Responsable légal 2 : Nom..... Prénom :

Adresse mail :Tél port :

Etablissement scolaire actuel :

Collège Ville:

Besoin d'internat : oui non (entourer votre demande)

Pratique sportive :

Club en 2021-2022 :Spécialité et poste :

Résultats principaux obtenus :

Je soussigné(e) Mme, M., père – mère - responsable légal, autorise ma fille, mon fils, à se présenter aux tests d'admission pour l'entrée en Sections Sportives Scolaires des lycées publics d'Aubenas.

A le

Signature de l'élève :

Signature des représentants légaux :

Pièces à fournir - Obligatoire

- la photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et le palmarès sportif des 3 dernières années, un courrier de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l'élève.
- les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).
- une lettre de motivation de l'élève avec son projet sportif et scolaire.
- un avis du professeur d'EPS de 3^{ème}.
- une photo d'identité.
- une attestation d'assurance civile ou scolaire